Elections professionnelles (CT MESR, CT INRA, CAPN, CCP, CAPL) - A côté des élections classiques pour le Comité Technique INRA, les CAP (pour les titulaires) et la CCP (pour les non-titulaires), une nouveauté : les agents INRA sont appelés à voter pour la première fois au Comité Technique Ministériel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CTMESR). 12 listes se présentent à vos suffrages pour ce CTMESR ! Mais la liste FERC-CGT EST LA SEULE AYANT DES AGENTS INRA CANDIDATS EN POSITION ELIGIBLE. Alors si vous voulez que votre voix puisse « réellement » s'exprimer, VOTEZ FERC-CGT ! Voir en dernière partie.

Salaires en berne, carrières étriquées… Assez !

Le ministre des finances vient de le confirmer : la population et principalement sa composante salariée va devoir subir les effets des 50 milliards de coupes budgétaires supplémentaires sur 3 ans, dont 21 milliards sur la seule année 2015 ! Pendant ce temps-là, l'administration des finances signe des chèques à tours de bras pour les « entreprises » au nom du Crédit d'Impôt Compétitivité (CICE) et du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) qui atteint 6 milliards… soit près de 10 fois la subvention d'Etat allouée à l'INRA ! Total vient ainsi d'obtenir 19 M€ du CICE et 60 M€ au titre du CIR. **Nos salaires, nos postes, les budgets des services publics, sont laminés par le pacte de responsabilité.** En matière salariale, la politique de ce gouvernement ne diffère donc en rien de celle du gouvernement qui l'a précédé, ni de celle des gouvernements d'avant depuis plus de 20 ans. **« L'évolution » dans le temps de nos salaires est significative.** Depuis 1983, les salaires ne sont plus indexés sur les prix. Si cette désindexation n'avait pas eu lieu, le point d'indice qui vaut aujourd'hui 4,63 € vaudrait 5,28 € ! Selon l'INSEE, les prix ont augmenté de 24,39% (hors tabac) entre janvier 2000 et septembre 2014 alors que le point d'indice des fonctionnaires ne progressait lui, que de 9,05%, induisant une perte totale de pouvoir d'achat de 14,6%.

Un calcul rapide pour les agents en fin de grade des différentes catégories INRA révèle l'importance considérable du manque à gagner dans tous les cas. Qu'on en juge :

Fin de grade de	AT1	ATP2	ATP1	TRno	TRsu	TRe	AI	IE2	IE1	IR2	IR1	CR2	CR1
perte mensuelle brute en €	240	255	280	316	335	366	394	403	438	464	535	464	535

Soit un manque à gagner de 2880 à 6420 euros par an !!

Non seulement le gouvernement n'entend pas réduire sur ce décrochage entre prix et salaires mais il l'accentue en poursuivant le blocage du point d'indice institué par Sarkozy depuis le 1er juillet 2010, alors que les prix ont grimpé de 4,88% hors tabac (INSEE), résultant en un manque à gagner mensuel de 80 à 250 € selon le grade. **Comment pourrait-on accepter que le gouvernement nous impose que ce blocage du point d'indice se poursuive jusqu'en 2016- 2017 ?**

Ajoutons à cela l'augmentation de la cotisation retraite depuis le 1er janvier 2011. Elle est passée de 7,85% en 2011 à 9,14% en 2014, pour atteindre progressivement un taux de 11,10 % en 2020, soit une augmentation cumulée de 3,25%. Aujourd'hui, par rapport à 2011, c'est une perte mensuelle qui va de 22 à 75 €. **Une des conséquences visibles de la paupérisation : le nombre de bénéficiaires de la GIPA est en hausse à l'INRA.**

ASSEZ DU BLOCAGE DES SALAIRES !

La CGT-INRA, avec la CGT des fonctionnaires, revendique l'augmentation immédiate du point d'indice et la récupération de la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis l'année 2000.

EMPLOIS et CARRIERES

Budget en baisse, emplois en baisse, ce sont donc des promotions en moins. En effet, les nombres de changements de corps au choix sont, pour les IT, proportionnels aux nombres de recrutements. **Pour 2015, les CAPN de l'INRA vont établir des tableaux d'avancement dans la première semaine de décembre 2014. Les nombres d'inscriptions proposés, pour les changements de corps, sont inférieurs à ceux de 2014. Exemples : 10 inscriptions pour TR-AI contre 12 en 2014 et 12 en 2013 ; 43 inscriptions pour AT-TR contre 47 en 2014 et 47 en 2013.**

Quant aux avancements de grade, leur nombre découle d'un ratio établi par la direction générale. Ce ratio (nombre de promus / nombre de promouvables) dépend des choix budgétaires que fait la Direction. **La CGT-INRA défend la revendication d'une augmentation à 20% de ces ratios** (qui varient aujourd'hui de 8 à 19%) **pour tous les grades** (avec maintien à 100% pour le passage d'AT1 en ATP2). Plus généralement, elle combat contre les menaces qui pèsent sur les avancements automatiques d'échelon.

FONCTIONNAIRES, DES PRIVILEGIES ?

Il parait que les fonctionnaires coûtent cher ! Si le choix est de donner l'argent public (nos impôts) au patronat, plutôt que de permettre aux services publics de bien fonctionner, alors oui, les fonctionnaires et les services publics, ça coûte. Mais en réalité c'est le capital, les remboursements des emprunts aux banques, les dividendes qui coûtent cher. Ce sont les baisses d'impôt et le laxisme dans la lutte contre la fraude des grandes entreprises qui coûtent. Investir dans les services publics, la recherche, c'est garantir une activité économique productrice de richesses plus saines, plus durables pour la société. Ce qui coûte cher, c'est sacrifier nos richesses dans la satisfaction des profits de quelques-uns contre l'éducation et l'élévation de la qualité de la vie de tous. Ce qui coûte cher, c'est de privatiser les autoroutes (1,8 milliards de bénéfice net en 2013 pour les actionnaires), ce sont les portiques Ecotaxe…

Le « coût » des services publics est à mettre en balance avec les services rendus à l'ensemble des citoyens. La CGT-INRA défend le statut de fonctionnaire des personnels de la recherche, seul à même de garantir l'indépendance de celle-ci.

Pour les salaires des fonctionnaires,
les choix du gouvernement ne peuvent être influencés que par un rapport de force entre ceux qui travaillent et ceux qui dirigent. Aujourd'hui ce rapport de force dépend largement des élections de décembre. **Le poids de la CGT sera déterminant.**
C'est au niveau des CT ministériels que les représentativités seront calculées, puis cumulées afin de déterminer le poids de chaque syndicat au niveau de toute la fonction publique.

Vous voulez peser dans les négociations sur les salaires ?
Alors avant le 4 décembre, **votez FERC-CGT au CTMESR.**

Elections professionnelles (CT MESR, CT INRA, CAPN, CCP, CAPL)

Les élections arrivent. Vous allez être sollicités de toutes parts. A côté des élections classiques pour le Comité Technique INRA, les CAP (pour les titulaires) et la CCP (pour les non-titulaires), **une nouveauté : les agents INRA sont appelés à voter pour la première fois au Comité Technique Ministériel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CTMESR)**.
Ce CTMESR est censé donner un avis sur toutes les questions relatives au statut des personnels et à l'organisation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Les résultats du vote à ce CTMESR vont donc revêtir une importance décisive au moment où le gouvernement tente de restructurer radicalement notre secteur.
Pas moins de 12 listes se présentent à vos suffrages pour ce CTMESR ! Nombre de ces organisations sont totalement inconnues au niveau de l'Institut, et elles ne présentent d'ailleurs aucun candidat INRA !
Certaines vont vous faire des promesses de lendemains qui chantent, en omettant par exemple de dire qu'elles soutiennent totalement le Pacte de responsabilité qui renforce le blocage de nos salaires, diminue de manière drastique nos moyens de fonctionnement, et dégrade l'emploi. D'autres vont tenter de vous faire croire que les problèmes des personnels, en particulier concernant les conditions de travail, pourraient se régler au plan local, en se refusant à mettre en cause la politique d'austérité gouvernementale et les restructurations de l'enseignement supérieur et de la recherche dont découlent ces problèmes. **La CGT n'entend pas faire de promesses impossibles à tenir et, contrairement à d'autres, cultive en toutes circonstances, son indépendance vis-à-vis du gouvernement et de l'administration tant nationale que locale.**
Le vote CGT vous offre la possibilité de signifier au gouvernement, comme à la Direction Générale, votre volonté de dire STOP à cette politique d'austérité généralisée et affirmer que soient préservés nos droits tant au plan général (retraites, sécurité sociale, pouvoir d'achat, …) comme au niveau de la Recherche publique. **Si les votes au CT INRA et aux CAP et CCP (non-titulaires) sont importants, ce vote au CTMESR revêt une signification toute particulière :** son résultat définira la représentativité et les droits syndicaux, y compris au niveau de l'INRA, et donc les conditions dans lesquelles vous pouvez être défendus par la suite.

Election CTMESR : la liste FERC-CGT est la seule ayant des agents INRA candidats en position éligible. Alors si vous voulez que votre voix puisse « réellement » s'exprimer,
VOTEZ FERC-CGT !

la cgt INRA la cgt FERC

Elections professionnelles le 4 décembre 2014

AVEC LA CGT, CHANGEONS LA DONNE !

En savoir plus - Rejoignez la CGT / Pour adhérer (ici)